

Groupe Jeanne d'Arc : un cinéma à l'asile

L'association

C'était à l'origine une association sportive. Sa création date du 29 Janvier 1923.

Les statuts du "**GROUPE Jeanne d'Arc**" en octobre 1945 sont donc ceux d'une association sportive ayant pour objet "l'éducation physique et morale des jeunes gens". "Elle a pour but de développer par l'emploi rationnel de la gymnastique, du tir et des sports et par la préparation militaire, les forces physiques et morales des jeunes gens, de préparer au pays des hommes robustes et de vaillants soldats et de créer entre tous ses membres les liens d'amitié et de solidarité". Toute discussion politique ou religieuse est interdite.

En 1954, l'association s'ouvre à la culture par : "Le chant, la musique, le théâtre, le cinéma, les conférences, les voyages, le tourisme, la culture populaire sous toutes ses formes".

En 1996, le **Groupe Jeanne D'Arc** s'appelle le **Cinéma Jeanne D'Arc** et a pour but : "Promouvoir, soutenir et favoriser toutes les initiatives de diffusions, de loisirs et de la culture cinématographique".

Le bâtiment du cinéma Jeanne d'Arc... un ancien asile !

Actuellement, on a tendance à donner le nom "d'asile" à des lieux d'enfermement réservés notamment à des aliénés, des vieillards, des sans-abri etc. En réalité, le terme "asile"

signifie : lieu d'accueil, de calme et c'était précisément un tel lieu d'accueil qui se trouvait à l'emplacement du cinéma "Jeanne d'Arc", la Maison de l'Enfance de l'époque.

Seuls les anciens de Muzillac, âgés de 80 ans et plus, ont connu et fréquenté l'asile dans sa fonction initiale de garderie, construit par la paroisse au début du XXe siècle et tenu par les Sœurs religieuses de la Sagesse. Inutile de préciser que cet asile ne connaissait pas les salles de jeux, salles de repos... de la Maison (actuelle) de

l'Enfance ni même les "commodités" qui se trouvaient dans la cour. Dès 1923, le bâtiment avec sa cour ou-



vrant sur l'actuelle rue Jeanne d'Arc, (face au pignon de l'ancienne trésorerie) abritait, outre la garderie, le patronage "La Jeanne d'Arc" créée à cette date et qui regroupait d'autres activités dont était exclue la gente féminine : théâtre, cinéma, fanfare, gymnastique. A cette époque, pas de Commission de Sécurité qui aurait bien entendu exigé la fermeture immédiate du bâtiment !

L'ancienne salle d'asile a été démolie au début des années 50, et un nouveau bâtiment a été construit dans sa configuration actuelle pour les seules

activités du cinéma et du théâtre gérées par une association de bénévoles. A l'origine, le bâtiment appartenait à la paroisse sous couvert d'une société civile, puis transféré à une association regroupant en outre les écoles privées et enfin apporté à l'Association diocésaine, laquelle en a fait cession à l'association Cinéma Jeanne d'Arc qui ensuite l'a cédé pour la somme symbolique de 1 euro à la Communauté des Communes du Pays de Muzillac.

**Véronique CASANOVA
et Claude LE DUIGOU**